

# BULLETIN PAROISSIAL DU MOIS DE OCTOBRE 2017

## INTENTIONS DE MESSE

Toute messe est célébrée pour le salut du monde entier ; au sacrifice d'amour du Christ, il n'est pas de limite ! Les grâces du sacrement de l'Eucharistie, sommet et source de toute la vie de l'Eglise, rejaillissent bien au-delà des frontières visibles de la communauté chrétienne.

Mais cela n'empêche pas que des intentions particulières soient jointes à celle de toute l'Eglise quand une messe est célébrée.

Ces intentions particulières peuvent êtres :

- **Une Action de grâce :** pour un bienfait, à l'occasion d'un événement : anniversaire, fiançailles, noces d'or ou d'argent, santé retrouvée, paix, unité familiale restaurée etc....
- **Une supplication :** pour la famille, un ami en difficulté, un malade, un jeune en difficulté, pour l'unité des chrétiens, pour la France, pour des victimes d'attentats, d'accident, de catastrophes naturelles, etc....
- **Une prière pour un ou des défunts :** de la famille ou d'amis pour ceux pour qui personne ne prie (les « âmes du purgatoire »)

A cette occasion, tout fidèle est invité à donner une offrande aux ministres de l'Eglise, ce qui leur permet de vivre matériellement et de pouvoir ainsi poursuivre leur mission.

Pour une messe, l'offrande fixée par les évêques de France s'élève actuellement à 17 €(depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014)

## PAROISSE ST VINCENT

Ardentes – Etrechet – Jeu Les Bois

Mâron – Sassièrges St Germain

31, rue Victor Hugo  
36120 ARDENTES

Tél. : 02 54 36 20 52

Accueil : Attention modification des horaires d'accueil :  
Mercredi matin et vendredi matin de 10 h à 12 h.

## PAROISSE DU BON PASTEUR

Velles – Arthon – La Pérouille – Luant  
Neuillay Les Bois

1, place de Verdun  
36330 VELLES

Tél 02 54 36 97 72

Accueil : mardi de 9 h à 16 h.  
Mercredi (semaines impaires) de 9 h à 16 h.  
Vendredi matin de 9 h à 12 h

## HORAIRES DES MESSES SUR LES PAROISSES

### de ST. VINCENT D'ARDENTES et du BON PASTEUR DE VELLES

#### Dimanche 1<sup>er</sup> octobre

Ardentes 11 h Velles 11 h

#### Dimanche 8 octobre

Ardentes 11 h Luant 11 h

#### Dimanche 15 octobre

Ardentes 11 h Velles 11 h  
*Messe des familles* *Messe des familles*

#### Dimanche 22 octobre

Ardentes 11 h Luant 11 h

#### Dimanche 29 octobre

Ardentes 11 h Velles 11 h

### FÊTE DE LA TOUSAINT

#### Mardi 31 octobre

Mâron 18 h 30 Velles 18 h 30

#### Mercredi 1<sup>er</sup> novembre

Ardentes 11 h Luant 11 h

#### Jeudi 2 novembre

#### Messe pour les défunts de nos familles

Jeu les Bois 18 h 30 Velles 18 h 30

## INFORMATIONS

### MESSES EN SEMAINE

Velles : tous les mercredi à 9 h par le Père Augé

Vendredi 6 octobre à 18 h : église St Vincent

### EQUIPES DU ROSAIRE

Luant-Neuillay : mardi 3 octobre

Velles-Arthon : mardi 10 octobre

Ardentes : vendredi 13 octobre à 15 h

Mâron : vendredi 13 octobre

### GROUPE DE PAROLE, CAUSERIES, FORMATION CHRETIENNE

Arthon/Velles : reprise des rencontres mensuelles le 4 octobre au centre paroissiale

Neuillay : reprise des rencontres mensuelles le 9 octobre

Causeries de Béatrice Julliard : Le sens de la beauté de la liturgie

Ardentes : salle paroissiale : mercredi 4 octobre de 18 à 19 h

Velles – chez Mme Meunier : l'Ebeaupin 36330 Velles

Vendredi 6 octobre de 14 h 30 à 15 h 30

### PELERINAGE

#### Pèlerinage à Notre Dame du Bien Mourir

Samedi 7 et dimanche 8 octobre :

marche de Tournon St Martin à Fontgombault

Renseignements et inscription à « Serviteurs et priants pour la Vie »

[Serviteursetpriantspouurlavie@live.fr](mailto:Serviteursetpriantspouurlavie@live.fr) ou au 06 74 18 25 30

#### Jubilé des 50 ans du Renouveau Charismatique

Samedi 21 octobre de 14 h 30 à 21 h 30 à la Maison Diocésaine –

23 rue Nicolas Leblanc- BOURGES

Contact : [louangeenberry@gmail.com](mailto:louangeenberry@gmail.com) ou 07 81 14 62 88

## INTENTIONS DE MESSE

Toute messe est célébrée pour le salut du monde entier ; au sacrifice d'amour du Christ, il n'est pas de limite ! Les grâces du sacrement de l'Eucharistie, sommet et source de toute la vie de l'Eglise, rejaillissent bien au-delà des frontières visibles de la communauté chrétienne.

Mais cela n'empêche pas que des intentions particulières soient jointes à celle de toute l'Eglise quand une messe est célébrée.

Ces intentions particulières peuvent êtres :

- **Une Action de grâce** : pour un bienfait, à l'occasion d'un événement : anniversaire, fiançailles, noces d'or ou d'argent, santé retrouvée, paix, unité familiale restaurée etc....
- **Une supplication** : pour la famille, un ami en difficulté, un malade, un jeune en difficulté, pour l'unité des chrétiens, pour la France, pour des victimes d'attentats, d'accident, de catastrophes naturelles, etc....
- **Une prière pour un ou des défunts** : de la famille ou d'amis pour ceux pour qui personne ne prie (les « âmes du purgatoire »)

A cette occasion, tout fidèle est invité à donner une offrande aux ministres de l'Eglise, ce qui leur permet de vivre matériellement et de pouvoir ainsi poursuivre leur mission.

Pour une messe, l'offrande fixée par les évêques de France s'élève actuellement à 17 €(depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014)